COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

Bruxelles, le 16.10.1996
COM(96) 484 final

96/0173 (SYN)

Proposition modifiée de

DECISION DU CONSEIL

relative aux réseaux télématiques entre administrations pour les statistiques des échanges de biens entre Etats membres *(EDICOM)*

(présentée par la Commission conformément à l'article 189 A, paragraphe 2 du traité CE)

EXPOSÉ DES MOTIFS

Les actions EDICOM visent à supporter le système de collecte des statistiques sur les échanges de biens entre Etats membres (INTRASTAT). Elles s'inscrivaient lors du lancement du programme en 1993 dans le cadre des politiques prioritaires nécessaires à l'achèvement du marché intérieur.

Le nouveau considérant présenté par le Parlement qui souligne le caractère prioritaire de ces actions et la nécessité d'assurer la coordination est acceptable pour la Commission.

L'adoption formelle de la décision EDICOM pourrait en conséquence intervenir dans les délais les plus brèfs, condition nécessaire à la poursuite des travaux et à l'engagement des actions relatives au programme de l'année 1996 interrompu suite à l'arrêt de la Cour de Justice du 26 mars 1996.

Suite à l'adoption, le 20 septembre 1996, de l'avis du Parlement européen en première lecture sur le projet de décision du Conseil relatif aux réseaux télématiques entre administrations pour les statistiques des échanges de biens entre Etats membres (EDICOM) et en application de l'article 189A, paragraphe 2 du traité, la proposition initiale de la Commission telle qu'elle figure au document COM (96) 0319 est modifiée comme suit:

Proposition modifiée de

DECISION DU CONSEIL

relative aux réseaux télématiques entre administrations pour les statistiques des échanges de biens entre Etats membres *(EDICOM)*

(Amendement 1)

Considérant 10 bis (nouveau)

Considérant que les actions destinées à assurer l'interopérabilité des réseaux télématiques entre administrations s'inscrivent dans le cadre des priorités retenues pour les orientations relatives aux réseaux transeuropéens de télécommunications.

ISSN 0254-1491

COM(96) 484 final

DOCUMENTS

FR 15 17

N° de catalogue : CB-CO-96-495-FR-C

ISBN 92-78-09784-5

Office des publications officielles des Communautés européennes

L-2985 Luxembourg